

A PROPOS DE L'EXPULSION DES ALLEMANDS HORS DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Kurt R a b l

Un article, signé par un historien très compétent, qui parut récemment dans un périodique allemand et traitait de l'expulsion des Allemands de la Tchécoslovaquie, donne lieu ici à quelques remarques critiques sur le même sujet. Ces remarques visent trois points particuliers: (a) les rapports germano-tchèques en général depuis 1919; (b) la genèse des projets d'expulsion; (c) la responsabilité des trois principales puissances alliées quant à leur exécution. Après avoir donné un exposé rapide des études parues jusqu'ici l'article définit le problème essentiel: à savoir le rôle joué par Beneš, alors président de la Tchécoslovaquie, au moment de la préparation et de l'exécution de l'expulsion massive des Allemands en 1945 et plus tard.

On fait un bref rappel des notions d'"activisme" et de "négativisme" (qui jouèrent un rôle important dans la politique tchèque et sudeto-allemande depuis 1919) puis on procède à l'analyse de quelques déclarations caractéristiques de Beneš sur la tendance fondamentale de la politique tchèque envers les Allemands. Il s'agit par là de savoir si, à l'intérieur de la Tchécoslovaquie, et sous le signe de la réalisation d'un état national, — but de la politique tchèque — une égalité des groupes nationaux était possible, ou s'il n'était pas plutôt question d'assurer la prépondérance de l'élément tchèque à l'intérieur de l'état.

L'auteur traite, avant d'aborder les événements liés à la Seconde Guerre mondiale, des migrations forcées de masses de populations, légalité niée par

lui. Une telle constatation faite par un auteur allemand pourrait soulever les susceptibilités. On insiste par conséquent sur le fait qu'elle n'implique nulle tentative de minimiser ou de nier les abus commis du côté allemand dans le même ordre de choses.

L'article analyse ensuite de façon détaillée, en s'appuyant sur une documentation importante, la préparation des plans d'expulsion. Dans la mesure où les sources existantes permettent de conclure, la responsabilité prépondérante de Beneš, aussi bien que les buts visés par lui, ne peuvent être mis en doute. Dès le milieu du mois de septembre 1938, Beneš avait pensé à l'expulsion de plus d'un million d'hommes. On peut prouver qu'il a poursuivi ses plans habilement et avec ténacité au long de ses années d'exil, sans jamais être prêt à les abandonner. Il voulait faire de la Tchécoslovaquie un état "national" c'est à dire ethniquement homogène. Il atteignit ce but et en fut hautement loué par l'un de ses plus proches collaborateurs diplomatiques. Il fut soutenu d'autre part par les communistes tchèques et même par certains milieux allemands de Londres au cours de l'hiver 1944—45, lesquels se déclaraient prêts à collaborer aux projets d'expulsion établis par le gouvernement tchèque en exil.

Il faut considérer avec soin et présenter dans le détail les prises de position et les intentions des hommes d'état ou diplomates éminents anglosaxons et des dirigeants de la politique étrangère soviétique. L'évolution de la politique alliée en cette matière trouva son point culminant dans l'article 13 de l'Accord de Potsdam et dans la décision consécutive du Conseil de Contrôle du 20 nov. 1945, laquelle mérite de ne pas être négligée. Cette décision représente un accord écrit des Trois Grands et de la France, et soulève par conséquent la question de la responsabilité juridique de ces puissances.

L'expulsion des Allemands des Sudètes doit être située dans un contexte juridique plus vaste. Dans son discours du 6 octobre 1939, Hitler a publiquement évoqué l'emploi des migrations forcées de grandes masses de population pour résoudre les questions de minorités. Il y a donc comparabilité essentielle entre la position de Hitler et les projets que Beneš avaient secrètement établis un an auparavant. L'évolution suivie par l'opinion publique internationale au cours de la Seconde Guerre mondiale est caractérisée par un retournement tragique. Sous l'influence des informations de plus en plus nombreuses sur les exactions commises par le régime national-socialiste, l'idée de représailles massives contre "les Allemands" prit une intensité dramatique. La question de la légalité des expulsions massives fut reléguée à l'arrière-plan par les problèmes que soulevaient leurs modalités techniques.

Il ne faut donc pas chercher le facteur décisif de ces événements dans les projets et la responsabilité de Beneš, mais dans le fait que la conception même des expulsions massives — réalisées à l'origine par le national-socialisme, le fachisme ou le bolchevisme — ait pu finalement s'introduire dans

la pensée politique de l'occident. En acceptant les expulsions massives comme un instrument politique légitime, les pays occidentaux succombaient au mal contre lequel les meilleurs de ses hommes avaient pris les armes.